



PREFET DE LA GIRONDE

Direction Départementale des Territoires
et de la Mer de la Gironde

Service des Procédures Environnementales

Affaire suivie par : Catherine ALLEAU
Mail : catherine.alleau@gironde.gouv.fr
Tél. : 05.56.93.38.43

Bordeaux le **23 OCT. 2017**

LE PREFET DE LA REGION AQUITAINE
PREFET DE LA GIRONDE,

à

Monsieur le Président de Bordeaux
Métropole
Direction Energie écologie et
développement
Esplanade Charles de Gaulle
33076 BORDEAUX

Objet : Projet réseau de chaleur « Plaine de Garonne Energies » déclaration d'intention.

Vous m'avez transmis le 27 juillet 2017, en application des dispositions de l'article L121-18 du code de l'environnement, une déclaration d'intention commune avec la société Plaine de Garonne Energies relative au projet de réseau de chaleur « Plaine de Garonne Energies » sur les communes de Bordeaux, Floirac, Cenon et Lormont.

Cette déclaration a été publiée sur le site internet des services de l'Etat du 31 juillet au 2 octobre 2017, afin d'informer le public préalablement au dépôt des dossiers de demandes d'autorisations nécessaires à la réalisation de ce projet.

Pendant le délai de cette publication, il n'y a pas eu de demande sollicitant une concertation préalable.

Les procédures d'autorisations peuvent être engagées sur ce projet.

LE PREFET,
~~Pour le Préfet et par délégation,~~
~~le secrétaire Général.~~
Thierry SUQUET